



**Intervention de Valérie PECRESSE,
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Conférence « Comparaison internationale des systèmes éducatifs :
un modèle européen ? »**

Paris, 13 novembre 2008

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre-Président, cher Frank Vandembroucke,
Madame la Directrice générale, chère Odile Quintin,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureuse de vous accueillir ce matin, au seuil de ces deux jours où nous allons réfléchir ensemble à la comparaison des systèmes éducatifs et aux indicateurs qui permettent de la construire.

Je me réjouis de vous voir nombreux ce matin, vous tous qui avez accepté de participer à la construction d'une réflexion européenne sur le sujet.

Cette réflexion, je tiens à y insister d'emblée, n'est pas européenne par hasard ou par accident. L'Europe a un rôle majeur à jouer dans l'évaluation des systèmes éducatifs. Un rôle qui lui est propre et qui tient à un fait simple, dont nous sommes tous si fiers, et à juste titre : il n'existe nulle part ailleurs dans le monde de nations dont les vies politiques, économiques et intellectuelles soient aussi intégrées que les nôtres.

*

Un classement pour favoriser la mobilité étudiante en Europe

Cette intégration est un atout extraordinaire : elle a permis de banaliser dans les esprits, si ce n'est encore dans les faits, la mobilité internationale de nos étudiants. Erasmus est ainsi un magnifique succès, mais un succès qui a besoin qu'un second souffle vienne en raviver la flamme.

Que nous manque-t-il encore, pour que nos jeunes, qui ont hâte de se rencontrer, de se découvrir et d'échanger tout au long de leurs cursus, n'hésitent plus à franchir le pas ?

Aux yeux de la France, la réponse est simple : les étudiants veulent suivre des parcours européens de formation dont ils peuvent être certains à la fois de la qualité et de la pertinence par rapport à leur projet professionnel.

Un semestre ou une année d'études à l'étranger, c'est bien sûr une formidable expérience humaine. Mais une mobilité reste avant tout un temps de formation, un temps précieux qui,

comme tous les autres semestres ou toutes les autres années, doit également concourir à la future insertion professionnelle des étudiants.

Une mobilité, c'est donc une décision réfléchie, un choix reposant notamment sur l'évaluation des atouts supplémentaires qu'elle apporte dans un parcours de formation.

Aujourd'hui, les repères nécessaires pour que tous les étudiants européens puissent faire ce choix, à un moment ou un autre de leurs études, sont encore insuffisants.

De là naissent bien des réticences, de la part d'étudiants qui hésitent à envisager le coût financier, matériel et affectif d'un tel dépaysement pour un gain universitaire qu'il ne leur est pas possible d'évaluer avec précision.

Aussi nous faut-il désormais agir. Il faut non seulement simplifier la vie quotidienne des étudiants qui se lancent dans cette belle aventure, mais aussi mieux les informer, bien avant leur départ, sur la nature et la qualité des cursus qu'ils pourront suivre hors de leur pays d'origine.

Si nous voulons donner un nouvel élan à Erasmus et plus généralement à la mobilité étudiante en Europe, il nous faut donc offrir à nos étudiants une véritable information sur l'offre de formations en Europe: pour choisir un pays d'accueil, bien sûr, mais aussi pour choisir l'université et le cursus qu'ils fréquenteront.

C'est cela même que nous voulons leur apporter en construisant ensemble un classement des universités: une information objective, compréhensible et claire, qui permette à nos étudiants de savoir dans quoi ils s'engagent lorsqu'ils partent étudier dans l'un de nos pays.

*

Construire un classement européen pour cesser de subir les défauts des classements existants

Cette idée, je le sais, n'est pas sans provoquer chez nombre d'entre nous quelques réticences et quelques inquiétudes. Avec l'incroyable essor médiatique du classement de Shanghai, nous avons pris la mesure des effets que pouvaient provoquer de tels exercices lorsqu'ils sont construits sur des critères qui ne nous sont pas favorables.

Mais permettez-moi de vous parler avec franchise : nous tous, qui connaissons parfaitement les défauts indiscutables des classements existants, cessons-nous pour autant d'en attendre les résultats avec un mélange d'appréhension et d'espoir ? Et, que nous le voulions ou non, ne sommes nous pas contraints d'en commenter jour après jour, les résultats ?

Aussi le choix auquel nous sommes confrontés est-il simple : nous pouvons continuer à subir, année après année, la parution de classements que nous avons toutes les raisons du monde de contester, ou alors nous pouvons construire ensemble un classement européen, objectif et bien pensé, qui fera rayonner nos universités dans le monde et viendra mettre un terme au quasi monopole des classements existants.

Subir ou faire entendre notre voix, voilà l'alternative et sur ce point, le choix de la France est très net : il nous faut construire ensemble un véritable « classement de Bruxelles » des universités mondiales et européennes.

C'est cet outil qui nous manque aujourd'hui si nous voulons vraiment faire de la mobilité au cours des études supérieures la règle, comme je le proposerai la semaine prochaine à mes collègues européens lors du Conseil des ministres de l'Education.

Nous le devons aussi si nous voulons attirer vers nos universités les étudiants du monde entier. Pour l'heure ils se dirigent trop souvent en masse vers les formations nord-américaines et hésitent encore trop à rejoindre les nôtres, faute, pour nombre d'entre elles, de réputation internationale bien établie.

*

Construire le classement européen en tenant compte de la nature de nos universités

Aux yeux de la France, nous avons donc toutes les raisons d'agir : en continuant à subir les classements existants, nous donnerions le sentiment de les accepter par défaut, et nous en renforcerions ainsi la légitimité et la crédibilité. Ce serait un paradoxe.

Or ces classements ont d'indiscutables défauts : trop souvent, ils font la part belle aux indicateurs de réputation, plus faciles à construire, et négligent les indicateurs objectifs, qui supposent de recueillir, de compiler et de hiérarchiser des données d'une autre complexité.

La performance réelle des universités leur échappe ainsi bien souvent et ce défaut se trouve démultiplié lorsqu'il se heurte aux effets de la taille infiniment diverse des établissements.

A mes yeux, ces classements souffrent également d'un autre vice, plus néfaste encore : ils ne saisissent le plus souvent qu'une petite part de l'activité de nos universités : certains n'évaluent que les formations, en laissant massivement de côté la recherche ; d'autres, souvent plus complexes, ne s'attachent qu'aux travaux de recherche, en ignorant alors les activités d'enseignement.

Nous ne pouvons nous satisfaire de ces évaluations « à la découpe », y compris lorsqu'elles sont sérieuses et crédibles. Tous ensemble, partout en Europe, nous avons en effet décidé de refonder nos systèmes d'enseignement et de recherche en réaffirmant leur complémentarité.

Et ce que nous cherchons à construire ensemble, ce sont des universités d'excellence dans tous les domaines, c'est-à-dire des universités qui offrent des formations nourries des derniers acquis de la recherche.

Ce que nous cherchons ensemble à faire, c'est à redonner tout son éclat au modèle européen de l'université, qui est précisément lieu de vie, lieu d'études et lieu de travail.

Mais permettez-moi également de le préciser, Mesdames et Messieurs, le classement européen que la France appelle de ses vœux doit offrir des informations non seulement sur les atouts et les qualités de chaque établissement, mais aussi sur la valeur et le dynamisme de leurs formations ou de leurs départements.

Les classements qui se résument à une hiérarchie des établissements sont dans une large mesure inutiles aux étudiants : ils n'apportent pas une information suffisamment précise. Chaque étudiant a au contraire besoin de connaître la qualité de l'enseignement de la discipline qui le concerne, de sa discipline. C'est pourquoi, un classement européen doit construire une véritable cartographie des disciplines en Europe. Il faut que les étudiants européens disposent de toutes les informations nécessaires pour construire un parcours européen de formation autour de leur propre projet professionnel. L'étudiant en droit n'a pas le même besoin que le mathématicien, l'historien ne cherche pas la même information que l'étudiant en biologie.

Le classement européen des universités est donc à mes yeux un outil au service des étudiants, leur permettant de s'orienter parmi les formations proposées en Europe et de choisir sur la base d'une information objective et calibrée en fonction de leurs besoins

individuels. C'est en ce sens qu'il deviendra un véritable moteur de la mobilité étudiante en Europe.

Et il en irait de même de nos enseignants et de nos chercheurs, dont nous voulons également développer la nécessaire mobilité : car eux aussi souhaitent pouvoir rejoindre une équipe de recherche ou d'enseignement bien précise, pour y poursuivre leurs travaux dans les conditions les plus stimulantes.

*

Il nous faut prendre aujourd'hui la décision de bâtir ce classement

Sur tous ces points, Mesdames et Messieurs, je suis impatiente d'entendre vos analyses et de recueillir vos propositions : la tâche qui nous attend est des plus délicates et il faudra, j'en suis consciente, du temps pour la mener.

Pourtant, au-delà des questions que soulèvent les règles fondamentales de la méthode que nous adopterons, je crois le moment venu de prendre ensemble la décision de construire ce classement européen des universités.

Aussi, avant de vous laisser la parole, je souhaite, Madame la Directrice générale, me tourner vers vous et, à travers vous, me tourner vers la Commission : la France est convaincue, chère Odile Quintin, qu'il revient à la gardienne de l'intérêt général communautaire de contribuer de manière décisive à la création de ce classement européen des universités.

La France soutiendra donc toutes les initiatives que la Commission pourrait prendre en ce sens, avec l'accord et l'appui de tous nos partenaires européens.

C'est pourquoi je souhaite de tout cœur, cher Frank Vandembroucke, que d'ici la prochaine réunion ministérielle du processus de Bologne, qui se tiendra dans ce fleuron de l'université européenne qu'est Louvain, nous puissions tous ensemble faire avancer ce projet, qui, je le sais, vous tient tant à cœur.

A l'orée de cette conférence, je ne formerai donc qu'un seul vœu : que vos échanges nous apportent, comme je l'espère, une aide précieuse pour faire naître ce beau projet.

Je vous remercie.